

par la se cylike en presence de Joseph chole Jean le
yoannoady leul deux habitans dest outoie, pierre
u mathieu lagore habitans de presene Bourg de
Lagorce pour par rille cure du D
de gaban Care du pison

lep

Le 24 du mois de fevrie de l'annee 1424 elle ouve a la ma
loudane Leonard perichaud en son espris ce age d
47 ans ou environ et le lendemain fut inhume dans
le cimetiere de la glise de St Marie du pison en presence
de Jean perichaud de se les perichaud ce deus genest
habitans de ce village de la motte sauban e
de gaban Care du pison

B

Le 9 du mois de mai de l'annee 1424 fut baptise da
de St Marie du pison marie uiligente fille naturelle e
de pierre uiligente et de francoise la binol habitans
de seles age de cinq jours fut parrain Louis uille
habitans de presene Bourg du pison es marraine ma
taquiere habitans de ce village du grand uille
qui lle au me moze habitans de belle e
cymerie habitans de presene Bourg
de gaban Care du pison

Mariage de
Georges Bruen
fils de Pierre
Bruen et de la
depute Marguerite
des rivours fille
de feu Pierre
et de Marguerite
Cymerie habitans
de la presene
grosse du Pison

Le 10 du mois de mai de l'annee 1424 a p
francois llet ce qui ble cahon du pison par Ban de
denhe george Bruen fill de pierre Bruen et de de lune
vite de rivours les de marie pointal ple
fut pierre pointal et de marie vite cymerie
de la presene parois de du pison il apud avoir a b
del presene de seles de rivours ce sans de dulle de h
mort de la presene anee 1424 et promesse en fuy
les marier sans non habitans de la presene parois
du pison pour le 10 mai 1424 comme aussy la presene
de rivours fait les presene de rivours et
du mois de fevrie de la presene anee 1424 co
it a par par seles de rivours de illoufours pres
offical de de seles de rivours de dulle de h
mai 1424 aink. ligner au bas de la de presene e

E Dépot & Pizon (1068)

de les maries feyroud vicair general
 deloy donnamee en l'annee de l'oppression
 officiel si ne s'ont deconu au ~~...~~
 aucun empeschement ny limit ny canonique
 ay manie luy ay donnee la benediction
 en luy ay donnee le bapteme de l'oppression
 apres avoir observe les formalites
 en presence de pierre de donnel
 chancelier l'homme un quel ~~...~~
 oncle de l'oppression pierre l'un ~~...~~
 malheur l'oppression tout habituel du ~~...~~
 l'oppression le presbiter parvenu ~~...~~
Sigournet Verriol L'oppression
decy a bon

Le 15^e mars an que dessus a este baptisee antoine
 barbaton age d'un jour, fils naturel et legitime de
 francois barbaton et de marie Rabanier habitans
 de la paroisse de saint antoine a este parain antoine janau marion
 marie Rabanier tous des cette par. ~~...~~
 et francois ymeril ~~...~~

Le 15^e mars an que dessus a este baptisee marie
 Blancheton agee d'un jour fille naturelle et legitime
 de jean Blancheton et de Margueritte Lamoignon
 du village de pilon. a este parain jean Priot de
 la paroisse de saint martin marie marie Blancheton
 ymeril ~~...~~
decy a bon ~~...~~

B

depuis 14 à 15 au reg^t a obtenu sur le certificat de son capne mr freville par lequel il affirme La liberté du dt Le mouleur. La permission de faire publier ses bans. A Québec le 20e de 1758

Briand
Ptre sec.

[PIERRE GUILLAUME BRUNEAU PELLETIER]

Pierre Guillaume Bruneau Pelletier natif de poitiers agé de 26 ans depuis 4 en ce pais produit un extrait baptistaire en forme et un passeport de mr orre maire de la ville dans lequel Le dit Bruneau est dit garcon et par lequel il luy est permis de passer en Canada datté de 1754 dix huitieme mars, et Jacques Laine qui a comparu devant nous et nous a affirmé par serment que le dit Bruneau n'est point marié et ce pour le connoitre depuis 11 à 12 ans connoitre ses parens ayant demeuré deux ans à poitiers et etre venu ensemble en ce pais En l'année 1754 et a signé avec nous Le vingt unieme de 1758.

surquoi j'ay accordé La permission de faire publier ses bans.

Briand
Ptre sec.
Jacq Laisné

[PIERRE BRUN DIT SAINT ANTOINE]

Pierre Brun dit St. Antoine soldat du regt de Berry c^{psnie} de Goffreteau dans lequel il sert depuis 8 ans natif de St Antoine du pigeon eveché de perigueux agé de 24 ans, a obtenu permission de faire publier ses bans sur un certificat de son Cap^{ne} en date du 23e janvier 1758.

Briand
Ptre sec.

[JOSEPH CORRAN dit DAUPHINE]

Joseph Corran dit Dauphine caporal de St Ours agé de 32 ans depuis 7 passés en Canada natif de Grenoble d'ou il est sorti agé de 24 ans Boulanger de profession produit pour temoin de sa liberté françois fort dit Larose de St Vincent et Georges Borne dt larose de St. Ours tous les deux de Grenoble et engagés ensemble.

Le 25 de 1758 est comparu devant nous Georges borne dt Larose de St. Ours agé de 23 ans depuis 7 et demi en Canada natif de grenoble Lequel après nous avoir promis de nous dire La verité nous a assuré que le dit corran n'est point marié en france et ce pour le connoitre depuis 15 ans, connoitre son pere etre de la meme ville et même p^{se}, s'être engagé ensemble à grenoble et en etre parti Le même jour et Lecture faite a déclaré Le tout veritable et a signé avec nous ajoutant que depuis 8 ans ils ne se sont point quittés

Laroze
Briand
Ptre sec.

Le 25 de 1758 est comparu devant nous françois fort dt Larose de St. Vincent Lequel après nous avoir promis de nous dire la verité nous a assuré que Joseph Corran n'est point marié en france et ce pour le connoitre depuis 16 à 17 ans etant de la même ville avoir connu son pere chez lequel il a entré plusieurs fois, s'être

Le Six février mil Sept cent Cinquante huit sur le Certificat de Liberté de Mariage accordé par M/ Briand Serviteur de Mg L'Evêque Le vingt trois Janvier dernier vu la permission de M de MontCalm en datte du vingt deux Janvier dernier» Sur la dispense d'un ban de Mariage accordée par Monseigneur LEvêque le vingt trois Janvier dernier, Et après la publication de deux bans de Mariage faite aux proues de nosmesses paroissiales et les deux dimanches précédant Entre Pierre Brun dît S . antoine Soldat au Régiment de Berry Compagnie de Gosfreteau originaire de S . antoine Du pigeon Dioceze de Perigueux fils de George Brun Et de Marie Pointé Ses père Et mère d'une part Et Marie Magdeleine

** Paré fille DEtienne Paré Dagnès Morel
Ses père et mère de Cette paroisse d'autre part, ne S'étant découvert aucune Empêchement audit Mariage, nous Curé de Cette paroisse Soussigné avons reçu leur mutuel Consentement Et leur

20

* avons donné la bénédiction nuptiale Suivant La forme prescrite par nôtre mère la S. Eglise Et a en présence daugusrin Simard, de françois laSalle amis de LEpoux, d'Etienne paré père de françois paré frère de l'Epouze
lesquels ainsi que les Epoux ont déclaré ne Savoir Signer.

Vivien Curé

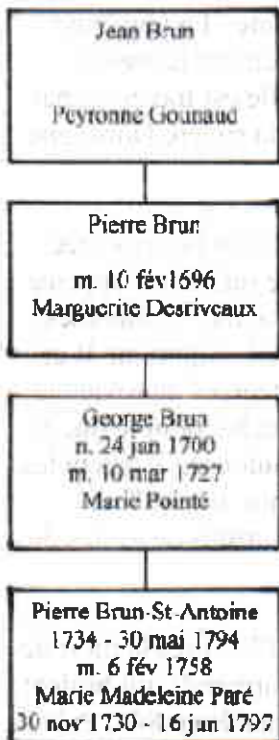
30

Chapitre 1: Pierre Brun à St-Antoine du Pizou maintenant St-Antoine sur l'Isle



St-Antoine sur l'Isle, une petite commune sur le bord de la rivière l'Isle, fait partie du Canton de Coutras, arrondissement de Libourne, département de la Gironde, région de l'Aquitaine. St-Antoine sur l'Isle se trouve à mi-chemin entre Bordeaux et Périgueux sur la route 89. Avant la création des départements en France, St-Antoine sur l'Isle s'appelait St-Antoine du Pizou. Il n'y avait pas d'église à St-Antoine du Pizou et les habitants allaient faire baptiser leurs enfants à l'église Ste-Marie au Pizou, un village situé à environ 3 kilomètres à l'est de St-Antoine. La paroisse Ste-Marie du Pizou faisait partie du diocèse de Périgueux. Lorsque les départements furent créés en 1790, St-Antoine du Pizou se retrouva dans le département de la Gironde dont la capitale est Bordeaux et le nom du village changea en celui de St-Antoine sur l'Isle. Le Pizou fut rattachée au département de la Dordogne dont la capitale est Périgueux.

Les registres religieux sur les baptêmes, mariages et sépultures, maintenus par le clergé catholique et conservés aux archives départementales à Périgueux débutent en 1621. Après 1792, les certificats de naissances, de mariages et de décès sont la responsabilité de la mairie de chaque village ou commune. Cependant aux archives départementales de la Gironde à Bordeaux,



nous retrouvons dans les actes notariés du Notaire Daviaud en date du 10 février 1696, le contrat de mariage entre Pierre Brun, brassier de terre, habitant du bourg le Pizou, fils de Jean Brun et de Peyronne Gounaud, et de Marguerite Desrivaux, fille des feux François Desrivaux et Marie Pareuilhe, habitant du même bourg, assistée de Bernard Brissaud dit Lanaud son tuteur et curateur. Aux archives départementales à Périgueux dans la collection communale du Pizou, code informatique 1067, il y a le 28 janvier 1700 le baptême de Georges Brun âgé de quatre jours, fils naturel et légitime de Pierre Brun et de Marguerite Desrivaux du Pizou. Puis dans la même collection communale du Pizou, code informatique 1068 nous trouvons le 10 mars 1727, le mariage de Georges Brun, fils de Pierre Brun et de défunte Marguerite Desrivaux et Marie Pointet, fille de feu Pierre Pointet et de Marguerite Eymérie.

Pierre Brun fils de Georges Brun et de Marie Pointé naquit entre 1728 et 1734. La date de sa naissance n'a pas encore été retrouvée dans les archives communales du Pizou. Dans le rapport de l'archiviste pour la Province de Québec, 1951-1953 page 39, la note de l'abbé Briand, secrétaire de l'évêque de Québec, Monseigneur de Pontbriand en 1758 est reproduite: "Pierre Brun dit St-Antoine, soldat du régiment de Berry, compagnie de Goffreteau dans laquelle il sert depuis 8 ans, natif de St-

Antoine du Pizou, évêché de Périgueux, âgé de 24 ans, a obtenu la permission de faire publier ses bancs sur un certificat de son capitaine en date du 23 janvier 1758". Ceci indiquerait qu'il serait né vers 1734 et qu'il aurait joint le régiment de Berry vers 1750 à l'âge de 16 ans. Par contre lors de son décès en 1794 à St-Eustache, l'acte de sépulture mentionne qu'il a 66 ans ce qui indiquerait qu'il serait né en 1728.

Michel Brun qui croit être un descendant de Georges Brun et qui vit dans le département de la Gironde a trouvé l'acte de sépulture d'un Georges Brun: "Le vingt deux mars mille sept cent quatre vingt est décédé Georges Brun après avoir reçu tous les sacrements de l'église âgé d'environ 80 ans habitant du présent bourg et de la paroisse du Pizou a été enterré le jour suivant dans le cimetière de la présente église en présence de Pierre et de Léonard Brun ses deux fils qui n'ont signé pour ne savoir. Lacrouville vicaire du Pizou" Nous ne savons pas s'il s'agit du père de Pierre Brun. Si oui, il semblerait que Pierre Brun était présent lors du décès de son père au Pizou en 1780. Michel Brun a indiqué que les Brun ont quitté progressivement le Pizou pour chercher de meilleurs gains. Ils ont suivi les rivières l'Isle et la Garonne pour se répandre vers Coutras, Libourne et Bordeaux.



Avant la formation des départements et la Révolution Française, St-Antoine du Pizou et le Pizou dépendaient du comté du Périgord qui faisaient partie de la Guyenne. La Guyenne était une province du sud-ouest de la France, située entre le littoral Atlantique à l'ouest, le Poitou et la Saintonge au nord, la Gascogne au sud et le Périgord à l'est. La Guyenne s'étendait sur les départements actuels de la Gironde, des Landes et du Lot-et-Garonne, alors que le Périgord occupait la même aire que le département actuel de la Dordogne. La Guyenne

eut Bordeaux pour capitale et le Périgord, Périgueux. La Guyenne recouvre en fait le bassin Aquitain et s'étend sur les collines qui annoncent des reliefs plus lointains. Elle est traversée par la Garonne et ses affluents, ainsi que par l'Eyre. Le Périgord est traversé par la rivière Dordogne et la rivière L'Isle.

Au cours des siècles, la Guyenne et le Périgord ont eu une histoire assez mouvementée. Après la conquête de la Gaule par Jules César en 56 avant Jésus-Christ, cette région est appelée Aquitania par les romains. Au 3^{ème} siècle Aquitania est divisée en trois provinces romaines. Conquises au V^{ème} siècle par les Wisigoths, les provinces romaines d'Aquitaine I, Aquitaine II et de Novempopulanie sont prises par les Francs par la bataille de Vouillé et intégrées au royaume de Clovis en 507. Les provinces Aquitaine I et Aquitaine II deviennent un duché, dont le duc le plus célèbre fut Saint Guillaume le Grand (755-812), également comte de Toulouse. Il arrêta les Maures et se retira dans l'abbaye de Gellone qu'il avait fondée et qui est connue aujourd'hui comme Saint-Guilhem-le-Désert. Guillaume devient le héros de plusieurs chansons de gestes du Moyen-Age.

Charlemagne fait d'Aquitaine un royaume en 781, qui dure jusqu'à 827. Après la mort de Charlemagne, les vallées de l'Isle et de la Dordogne sont dévastées par les Normands qui brûlent les églises et saccagent les monastères. Bordeaux est mis à feu par les Normands en 848. Puis

l'Aquitaine redevient un duché, sous la dynastie de Poitou (Guillaume III Tête-d'Etoupe, 951-963 ; Guillaume IV Fierebrace, 963-994 ; Guillaume IX le prince du Troubadour, 1086-1127 ; Guillaume X, 1127-1137). Au 10ième siècle les quatre baronnies du Périgord se mettent en place: Mareuil, Bourdeilles, Beynac et Biron. Le comté de Périgord passe à la maison des Talleyrand au 12ième siècle. Les abbayes de Cadouin, Sarlat, Boschaud et Chancelade sont fondées. Cependant durant toute cette période, le comté de Périgord est un vassal du duché d'Aquitaine.

En 1137, le futur roi de France, Louis VII, marie Aliénor d'Aquitaine et incorpore son duché à la France. Aliénor est la fille unique de Guillaume X et apporte en dot à la France non seulement l'Aquitaine mais aussi le Périgord, le Limousin, le Poitou, l'Angoumois, Saintonge, la Gascogne, l'Auvergne et le Comté de Toulouse. Divorcée de Louis VII en 1152, Aliénor se remarie trois mois plus tard avec Henri Plantagenet, duc de Normandie et comte d'Anjou qui devient le roi Henri II d'Angleterre en 1154 avec le résultat que le duché d'Aquitaine devient une possession anglaise. Son fils, Richard Coeur de Lion qui devient roi d'Angleterre en 1189 meurt d'une blessure subie durant le siège du château de Nablus au Poitou en 1199. Un autre fils d'Henri II, Jean-Sans-Terre, devient roi d'Angleterre en 1199. Cité par Philippe Auguste, roi de France, devant la Cour des pairs pour avoir enlevé Isabelle d'Angoulême, il est déclaré déchu des fiefs français. De 1214 à 1259 les rois d'Angleterre et de la France sont en conflit pour la possession de l'Aquitaine.

Par le Traité de Paris (ou Abbeville) signé en 1259, Louis IX rend l'Aquitaine qui comprend le Limousin, le Périgord, le Quercy, l'Agenois, et une partie de la Saintonge à l'Angleterre de Henri III à la condition que le roi d'Angleterre accepte la souveraineté du roi de France sur ces territoires. En retour, la France conserve la Normandie, la Touraine, l'Anjou, le Maine et le Poitou pris à Jean Sans Terre. Durant les deux siècles suivants le nom Aquitaine change dans la langue anglaise à Quienne puis Guyenne. La rivière Dordogne devient une frontière naturelle entre les possessions françaises au nord et le duché de Guyenne au sud, propriété du roi d'Angleterre. Des châteaux-forts sont établis de chaque coté de la rivière Dordogne par les vassaux des rois de France et d'Angleterre. Les rois Capétien de France ne purent réincorporer l'Aquitaine à leur domaine que pour de courtes périodes en 1294 (Philippe IV le Bel) et 1324 (Charles IV le Bel).

En 1337, prétextant de ses droits à la couronne de France en tant que descendant direct de Philippe IV le Bel par sa mère Isabelle de France, le roi d'Angleterre Edouard III rompt l'hommage qu'il était obligé de faire pour la Guyenne au roi de France Philippe VI, premier souverain de la branche de Valois, dont il contestait la légitimité. Les hostilités engagées peu après dans l'Aquitaine entre la France et l'Angleterre devaient se prolonger, avec des intermèdes de paix, jusqu'en 1451, d'où l'appellation de Guerre de Cent Ans. La guerre est marquée au début par de graves revers des Français devant l'adversaire anglais, plus mobile et plus offensif à la bataille de Crécy en 1346 et celle de Poitiers en 1356 où le roi Jean le Bon est capturé par le Prince Noir. Par le traité de Brétigny (8 mai 1360), l'Aquitaine est de nouveau donnée à l'Angleterre qui crée une principauté en 1362 et l'appelle Guyenne. Les opérations militaires de grande envergure cèdent le pas à une guerre d'usure sous Charles V, qui trouve en Bertrand du Guesclin, futur connétable, un excellent meneur d'hommes qui le débarrassa du fléau des

4

Grandes Compagnies, bandes de mercenaires sans solde qui mettaient alors le royaume au pillage. Dans les années qui précédèrent 1380, du Guesclin réduit les possessions de l'Angleterre en Guyenne au secteur de Bordeaux et de Bayonne.

Mais la folie de Charles VI et l'âpre rivalité des princes du sang, qui déboucha en 1407 sur l'assassinat de Louis d'Orléans, frère du roi, commandité par Jean sans Peur, duc de Bourgogne, affaiblissaient la position de la France, divisée désormais entre Armagnacs et Bourguignons. Henri V d'Angleterre saisissait l'occasion et infligeait à Azincourt, en octobre 1415, une terrible défaite aux Français, avec la neutralité active de Jean sans Peur. Le royaume en sortait divisé en trois : maître de la Normandie, Henri V s'emparait de Paris et par le traité de Troyes de 1420, la dynastie anglaise est assurée de régner en France car Charles VI, qui était devenu fou, avait déshérité son fils, le futur Charles VII, au profit des descendants de sa fille Catherine de France qui avait été donnée en mariage au roi d'Angleterre Henry V, et se faisait reconnaître comme légitime successeur par Charles VI ; Jean sans Peur et son fils Philippe le Bon affirmaient l'indépendance du puissant duché de Bourgogne, augmenté de l'héritage flamand, vis à vis de la couronne de France.

Replié à Bourges, le dauphin Charles, dernier fils de Charles VI et d'Isabeau de Bavière, tenait les provinces du centre et du sud ouest, Guyenne exclue. Au moment où Jeanne d'Arc intervient en 1429, la situation n'a jamais été aussi critique. Soutenu par Yolande d'Anjou et galvanisé par Jeanne d'Arc, celui qui allait devenir Charles VII devait retourner peu à peu la situation à son avantage, se faisant couronner à Reims, reprenant Paris en 1435, récupérant la Normandie en 1450, puis la Guyenne en 1453, après la victoire de Castillon près de Bordeaux. C'est la dernière bataille de la guerre de cent ans.

En 1469, le Roi Louis XI donne la Guyenne à son plus jeune frère Charles en tant que son apanage. La Guyenne est finalement incorporée à la couronne du roi de France en 1472. Le comté de Périgord avait été donné à la maison d'Orléans en 1398 qui le vendit ensuite aux Penthièvre. Puis le comté de Périgord échoit aux Albret par le jeu des alliances matrimoniales.

Au 16ème siècle la région est divisée entre catholiques et protestants. Bergerac et Sainte Foy la Grande sont des bastions de la Réforme, tandis que Périgueux soutient la Ligue. En 1577 la paix de Bergerac, signée entre le roi de Navarre et les représentants de Henri III par l'Edit de Nantes, ramène la paix religieuse. Sous Henri IV le comté de Périgord est finalement rattaché au domaine royal en 1607. Au 17ème siècle les paysans du Périgord appelés Croquants se révoltent contre le gouvernement de Louis XIII et de Richelieu qui les taxe de plus en plus. En 1790 l'Assemblée Constituante formée après la Révolution de 1789 crée les départements dont ceux de la Gironde et de la Dordogne, puis fixe les limites des communes, cantons et arrondissements.

La vallée de la rivière l'Isle est située à plusieurs kilomètres au nord de la rivière Dordogne et au sud de la forêt de la Double. Elle est encore dépendante des activités agricoles tels que l'élevage, les céréales, le vin, les fraises et le tabac. La Dordogne est également célèbre pour ses truffes, ses foies gras et ses noix en coques ou cerneaux.

Pour fins touristiques, La Dordogne est divisée en quatre Périgords: Le Périgord vert, le Périgord blanc, le Périgord noir et le Périgord pourpre. Le Pizou fait partie du Périgord blanc

Aujourd'hui St-Antoine sur l'Isle en Gironde avec 435 habitants et le Pizou en Dordogne avec 1100 habitants sont de toutes petites communes . Si vous les traversez trop vite en auto, vous venez de les manquer! La mairie sur la rue principale de St-Antoine sur l'Isle a les recensements faits depuis 1840. Pour les descendants de Pierre Brun qui aimerait visiter leur pays natal, il faut noter qu'il n'y a plus de Brun à St-Antoine sur l'Isle. Toutefois la région de l'ancien Périgord et de l'ancienne Guyenne fourmille de vignobles, de châteaux, d'abbayes et de grottes préhistoriques ce qui en fait un site très attrayant pour les touristes.